

## ADÉPUM

### Assemblée générale spéciale du mardi 1er mai 2012

---

#### Ordre du jour

- o. Ouverture
  - 0.1. Praesidium et secrétariat
  - 0.2. Adoption de l'ordre du jour
  - 0.3. Adoption de PV
  - 0.4. Annonces
- 1. Offre
  - 1.1. Discussion sur l'offre
  - 1.2. Vote de reconduction de grève
  - 1.3. Plan d'action
- 2. Fermeture

#### **Ouverture**

Nicolas Hamon propose l'ouverture de l'assemblée, Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Adoptée à l'unanimité

#### **0 1 Praesidium et secrétariat**

Nicolas Hamon propose Céline Hecquet à la présidence et François-Julien Côté-Remy au secrétariat, Emmanuel Chaput appuie

Adoptée à l'unanimité

#### **0 2 Adoption de l'ordre du jour**

Nicolas Hamon propose l'adoption de l'ordre du jour, Samuel Lesage appuie

#### **0 3 Adoption des PV**

Charlotte Sabourin propose l'adoption des PV des 10 et 18 avril, Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Adoptée à l'unanimité

## **0 4 Annonces**

**Simon-Pierre Chevarie-Cossette** : concernant les appels téléphoniques- ces derniers n'ont pu se faire, et ce parce que les locaux étaient non disponibles. Il y a également eu un Conseil Central, lequel a empêché l'exécutif de faire les appels en question. Cette fin de semaine à Victoriaville : action de perturbation du congrès des Libéraux, les informations plus précises vous seront transmises bientôt. Manif anti-capitaliste (Métro Champ de Mars) à 16h 30, manif des travailleurs à 18h (Parc Molson).

**Emmanuel Chaput** : manif de soir ce soir (20h30 Parc Émilie-Gamelin) sur le thème de « Toasté des deux bords »

**Samuel Lesage** : Rassemblement des membres de l'ADÉPUM demain (mercredi) à 20h au Parc Émilie-Gamelin avant la manif de soir. Party jeudi soir au Grandes Gueules

**Charlotte Sabourin** : Café-Philo sur la place des femmes en philosophie qui aura lieu ce vendredi.

**Nicolas Hamon** : En cas d'arrestation, la FAÉCUM est prête à payer les cautions...

## **1 Offre**

### **0.1 Discussion sur l'offre**

Arnaud Theurillat-Cloutier propose un temps de présentation de 10 minutes de l'exécutif sur la question de l'offre du ministère en date du 27 avril ; Que cette période de présentation soit suivie d'une période de questions-réponses de 10 minutes, Nicolas Hamon appuie

Adoptée à l'unanimité

## **Présentation de l'exécutif**

Voici l'offre de la ministre :

- 1) L'étalement de la hausse des droits de scolarité sur 7 ans plutôt que 5
- 2) Un ajout de 39 millions de dollars en bourses pour la classe moyenne
- 3) Une bonification des prêts
- 4) L'instauration du remboursement proportionnel au revenu
- 5) La mise sur pied d'un conseil pour assurer une meilleure gestion des universités
- 6) Une évaluation période de l'impact de la hausse des frais de scolarité sur l'accessibilité aux études

### **Période de questions-réponses**

Altamir Cadieux propose de rallonger la période de questions-réponses de 10 minutes, Nicolas Hamon appuie

Amendement de Anne-Marie Gagné-Julien : « Et que cette période inclue le visionnement du vidéo explicatif »

Amendement adopté à l'unanimité

Amendement de Nicolas Hamon : « Et que cette période inclue le résumé de la conférence de presse des fédérations (FECQ et FEUQ)

Amendement adopté à l'unanimité

Amendement de Frédéric Côté-Boudreau : « Remplacer le temps de la période de questions-réponses par 22 minutes », Nicolas Hamon appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition adoptée à l'unanimité

Charlotte Sabourin propose : « Que l'ADÉPUM rejette l'offre émise par le gouvernement en date du vendredi 27 avril, en raison de son caractère nettement insuffisant vis-à-vis de nos revendications. En ce sens, que l'ADÉPUM reconduise la grève, et tienne une AG de reconduction le 2e ou le 3e jour ouvrable

suivant l'émission d'une offre ou la dissolution de l'Assemblée nationale »,  
Frédéric Côté-Boudreau appuie

\*Emmanuel Chaput demande la question préalable, Simon-Pierre Chevarie-  
Cossette appuie

\*Question préalable adoptée à majorité

On demande le vote sur la proposition

Pour : 59

Contre : 0

Abstentions : 1

Adoptée à majorité

### **1 3 Plan d'action**

Simon-Pierre Chevarie-Cossette propose : « Advenant la possibilité d'une reprise des négociations avec le gouvernement, que la CLASSE plaide pour une négociation publique (c'est-à-dire hors d'un huis clos), et qu'elle reste ouverte à la possibilité d'une médiation par une personne reconnue et acceptée par les deux parties », Julien de Tilly appuie

Proposition de scission par Sébastien Sicard-Dequoy : « Que la partie suivante de la proposition devienne une proposition à part entière : « et qu'elle reste ouverte à la possibilité d'une médiation par une personne reconnue et acceptée par les deux parties » », Nicolas Hamon appuie

On demande le vote sur la proposition de scission

Proposition de scission adoptée à majorité

Proposition telle que scindée : « Advenant la possibilité d'une reprise des négociations avec le gouvernement, que la CLASSE plaide pour une négociation publique (c'est-à-dire hors d'un huis clos) »

Amendement d'Alexandre Sayegh : « Substituer « plaide pour une négociation publique » par « favorise les négociations publiques, sans en faire une condition sine qua non » », Nicolas Hamon appuie

On demande le vote sur l'amendement

Amendement adopté à majorité

\*Emmanuel Chaput demande la question préalable, Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie

\*Question préalable adoptée à majorité

On demande le vote sur la proposition

Adoptée à majorité

Proposition telle que scindée : « Que la CLASSE reste ouverte à la possibilité d'une médiation par une personne reconnue et acceptée par les deux parties »

Proposition adoptée à l'unanimité

Simon-Pierre Chevarie-Cossette propose la tenue d'une plénière de 25 minutes sur les élections, Nicolas Hamon appuie

Proposition de lever l'assemblée de Sébastien Sicard-Dequoy, Nicolas Hamon appuie

Adoptée à majorité